



## convocation tribunal loyer impayé

Par **rac30**, le **10/11/2012** à **18:26**

Bonjour,

j'ai été convoqué pour comparaitre au tribunal d'instance car en 2010 par maladresse j'ai pris un appartement avec mon copain qui m'a escroqué!!!!

Je vous explique, mon ancien copain est commerçant et un de ses amis commerçant loue un appartement, et comme il n'était pas solvable, il m'a demandé de signer le bail à mon nom pour que le dossier passe, hors je n'ai jamais rien payé (caution, loyer) car c'est mon ancien copain qui était le vrai locataire, de plus j'habitais encore chez mes parents.

Quelques mois après, je le quitte et il m'assure qu'il paye correctement le loyer et me supplie de laisser le bail à mon nom, j'accepte car le propriétaire et son ami et personne ne m'alerte sur des loyers impayés.

deux ans après, je me retrouve assigner devant un tribunal pour loyer impayés avec 8857€ loyers

4132€ charges

2875€ travaux sur devis

1187€ frais huissier

total 16450€

que dois je faire pour prouver que ce n'etait pas moi la vrai locataire?

en sachant que je n'ai jamais versé la moindre somme alors que pour eux certains loyers ont été payés et surtout pour les charges (eau,edf) je n'ai jamais ouvert de compteurs mon nom, de plus mon copain avait internet à son nom.

Merci pour votre aide par avance

Par **HOODIA**, le **11/11/2012** à **12:12**

Faire un dossier avec des preuves et témoignages que vous ne pouviez habiter l'appartement

Prendre un avocat me parait indispensable .